



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Inspection Pédagogique
Régionale

Montpellier, le 1^{er} septembre 2025

Les IA IPR d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
IA PR d'histoire-géographie

à

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Mesdames, Messieurs les professeurs d'histoire-géographie
S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Lettre de rentrée 2025 - 2026

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez effectué une agréable rentrée et vous souhaitons une nouvelle année scolaire porteuse de nombreux projets avec vos élèves.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement en faveur de la réussite et l'épanouissement de tous les élèves de l'académie au cours de l'année scolaire précédente. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours externes et internes et nous souhaitons la bienvenue aux professeurs titulaires nouvellement entrés dans notre académie.

L'équipe d'inspection d'histoire-géographie connaît cette année un renouvellement partiel. A cette occasion, nous adressons à notre collègue Danielle LE PRADO-MADAULE nos vœux les plus sincères pour une retraite épanouie. Sa disponibilité, son écoute attentive et son souci d'accompagner au mieux les projets des professeurs et des équipes ont été appréciés par celles et ceux d'entre vous qui ont travaillé avec elle. Ces dernières années, son investissement dans la mise en œuvre du Grand oral et dans le déploiement de l'enseignement de l'HGGSP a marqué la vie de la discipline dans notre académie. Nous aurons à cœur de poursuivre la dynamique qu'elle a impulsée. Nous accueillons cette année deux inspectrices, Marie-Laure JALABERT et Céline BERNABÉ. L'équipe d'inspection d'histoire-géographie bénéficiera à nouveau de l'appui de Frédérique BARDE et Laurence LOYON, professeurs chargées de mission d'inspection à mi-temps.

Vous retrouverez les priorités de cette année 2025-2026 détaillées dans la [circulaire de rentrée](#) publiée au Bulletin officiel du 3 juillet 2025 et intitulée « Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous ». L'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique (EMC) contribuent pleinement à cet objectif d'égalité des chances, à la fois par leurs contenus disciplinaires et par les démarches pédagogiques mises en œuvre.

Nous souhaitons souligner l'importance de la maîtrise de l'écrit, qui constitue un levier central de réussite pour les élèves. Développer la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines de l'école au lycée est un des objectifs du [Projet d'académie 2024-2027](#). Ainsi, la pratique de l'écrit en histoire-géographie et en EMC au collège fera l'objet, au cours de cette année scolaire, d'une formation spécifique. Cette compétence à écrire en histoire-géographie et en EMC sera également questionnée par la réflexion à mener sur l'évaluation, tant au collège qu'au lycée.

Nous continuerons cette année à vous adresser de manière régulière une lettre d'information sur votre messagerie académique. Cette communication rassemble les appels à projet, les inscriptions aux différents concours et l'ensemble des actualités institutionnelles ou communiquées par nos partenaires. Vous y trouverez également l'ensemble des textes réglementaires des programmes d'enseignement et de cadrage des différents examens. De manière plus ponctuelle, une lettre numérique trimestrielle présentera un focus sur une thématique disciplinaire, la présentation de ressources pédagogiques et de publications récentes.

LES PRIORITÉS DE LA RENTRÉE ET LES GRANDS ENJEUX POUR NOS DISCIPLINES

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

A l'heure où les signalements de violences antisémites et racistes augmentent en France, la lutte contre toutes les formes de discriminations et d'atteinte au respect de la dignité humaine est une mission des personnels de la fonction publique. Les professeurs d'histoire-géographie sont doublement concernés en tant que fonctionnaires d'État et par la mise en œuvre des programmes disciplinaires et d'EMC. Leurs contenus sont parfois contestés voire refusés notamment lors du traitement des questions sensibles ou socialement vives, et le quotidien dans les établissements offre, hélas, des situations relevant de ces problématiques.

Nos enseignements contribuent à former les élèves à distinguer clairement faits, croyances et opinions, contribuant à la construction de citoyens et citoyennes éclairés. Par ailleurs, il faut rappeler que la parole raciste ou antisémite n'est pas une opinion mais bien un délit qui relève de loi pénale. Permettre à tous les élèves de comprendre et de s'approprier les valeurs démocratiques est au cœur de nos missions, du projet de l'académie et du pacte Republicain.

Ressources disponibles, outils pédagogiques et guides pratiques

- Sur le portail Éduscol, à l'adresse [Lutte contre les discriminations](#), avec le vademecum [Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine](#) et celui sur [La laïcité à l'École](#).
- Sur le site de l'académie, la page [Égalité et lutte contre les discriminations](#), et le livret du pôle académique Valeurs « [Faire vivre les Valeurs au sein de chaque école et de chaque établissement](#) » pour encourager une approche active et engagée contre les discriminations.

L'ÉVALUATION

Au collège

La [note de service du 2 septembre 2025](#) parue au Bulletin officiel n°33 du 4 septembre 2025 précise les modalités d'attribution du DNB et définit les épreuves de l'examen.

Les épreuves terminales seront prises en compte à hauteur de 60% du résultat final et la moyenne des moyennes annuelles de l'ensemble des enseignements obligatoires suivis en classe de 3^{ème} pour 40%. Le coefficient affecté à l'épreuve d'histoire-géographie est de 1,5 et celui de l'EMC de 0,5. Avec ces nouvelles modalités d'attribution du DNB, l'histoire-géographie et l'EMC apparaissent comme des enseignements obligatoires distincts, ce qui implique de les évaluer séparément au cours de l'année de 3^{ème}.

En histoire-géographie, si les compétences évaluées restent inchangées, la pondération et les attendus de chaque exercice connaissent des modifications détaillées par la note de service. En EMC, les modalités de mise en question des documents sur une situation pratique sont également précisées.

Au lycée

Rotation annuelle des thèmes au programme de l'épreuve d'HGGSP

La [note de service du 27 août 2025](#) parue au Bulletin officiel n°33 du 4 septembre 2025 instaure un système de rotation annuelle des thèmes au programmes sur lesquels porte l'examen. Cette rotation s'organisera comme suivant :

- Année de **session paire** :
 - Thème 1 De nouveaux espaces de conquête,
 - Thème 2 Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution,
 - Thème 3 Histoire et mémoires,
 - Thème 5 L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire
- Année de **session impaire** :
 - Thème 2 Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution,
 - Thème 4 Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques,
 - Thème 5 L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire,
 - Thème 6 L'enjeu de la connaissance.

Le programme de l'épreuve orale de contrôle (ou épreuve de « rattrapage ») sera identique au programme de l'épreuve écrite.

La note de service ne fait pas mention du choix des thèmes pour le **Grand oral**. Par conséquent, dans un souci d'égalité, **l'Inspection générale recommande** que les questions choisies par les élèves pour le Grand oral soient limitées aux quatre thèmes au programme de l'examen dans l'année.

Cette mesure d'allègement doit vous permettre d'**approfondir la méthodologie** propre à l'épreuve de spécialité et de multiplier les entraînements oraux en classe, afin de préparer au mieux vos élèves aux épreuves terminales du baccalauréat et à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Nous vous signalons qu'une formation sur les apprentissages en HGGSP est inscrite à notre programme académique de formation et ouverte à l'abonnement. Nous vous communiquons également le lien vers [les ressources disciplinaires consacrées au Grand oral en HGGSP](#) sur le portail pédagogique académique.

Projet d'évaluation

La circulaire de rentrée rappelle la nécessité pour chaque lycée de réaffirmer son projet d'évaluation. Nous vous encourageons à saisir cette occasion de prolonger le travail collectif, engagé depuis plusieurs années à présent, en déterminant un projet d'évaluation disciplinaire partagé.

Pour vous y aider, vous trouverez des pistes pédagogiques dans les [ressources](#) du portail pédagogique académique sur l'enseignement de la discipline au lycée. Les différentes propositions sont axées autour des compétences qui seront indispensables aux élèves dans l'enseignement supérieur (argumentation, autonomie, esprit critique, oral notamment) et identifient les situations d'apprentissage propices à leur acquisition. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collègues du groupe de travail réuni par Frédérique BARDE, pour leur engagement collectif dans la poursuite de la production de ressources expérimentées en classe.

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le nouveau programme d'Enseignement moral et civique (EMC) paru au [Bulletin officiel n°24 du 13 juin 2024](#) entre cette année en application pour les classes de 4^{ème} au collège et de 1^{ère} au lycée.

Au cœur du projet civique de l'École et d'enjeux sociétaux majeurs, cet enseignement contribue à développer le sens des responsabilités des élèves, leur esprit critique, le soin des biens communs et la recherche de l'intérêt général, le partage des valeurs républicaines et humanistes. Il favorise l'engagement des élèves dans des projets associés aux éducations aux médias et à l'information, au développement durable, et constitue un point d'appui fort pour faire vivre la démocratie scolaire en lien avec les instances représentatives de l'école (CVC, CVL, et écodélégués).

Nous vous rappelons que des livrets d'accompagnement pour les niveaux 5^{ème} et 2^{nde} générale et professionnelle sont accessibles sur [Eduscol](#). Ces publications proposent des éclairages sur les notions centrales de chaque programme, des exemples de séquences ou d'activités, et des liens utiles pour approfondir la réflexion visant à développer la culture démocratique des élèves. Le vademecum [Éduquer à la citoyenneté au cycle 4](#) est par ailleurs un document de cadrage utile pour impulser des actions au sein de vos établissements.

Des ressources réalisées par le groupe académique EMC sont également publiées sur le [portail pédagogique académique](#) et de nouvelles contributions sont régulièrement mises en ligne. Illustrant la variété des mises en œuvre possibles sur différents thèmes du programme, elles s'appuient sur des exemples concrets de séances expérimentées en classe. Nous remercions vivement les professeurs investis dans le groupe de travail et qui contribuent à la conception de ces ressources et des contenus de formations proposées à l'abonnement sur le [site de l'EAFC](#).

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Accompagner les élèves dans un usage réfléchi et pertinent de l'intelligence artificielle, tout en développant leur esprit critique face aux contenus générés, représente un enjeu majeur, à la fois pour les apprentissages et pour la formation citoyenne de nos élèves. C'est une des priorités fixées par la circulaire de rentrée. Un dispositif de formation, fondé sur les principes d'un collectif apprenant, doit permettre d'apporter de premières réponses à ces ambitions. Il est ouvert à l'abonnement pour les professeurs qui souhaiteraient s'engager dans une démarche de réflexion partagée, de co-construction de contenus et d'expérimentation en classe. Ce dispositif sera animé par Lise PASCAL, notre nouvelle Interlocutrice Académique au Numérique (IAN). Elle succède dans cette mission à Nicolas PEREZ dont nous saluons l'engagement et le professionnalisme avec lesquels il a porté la dynamique du numérique éducatif en histoire-géographie. Lauréat du concours de personnel de direction, nous lui souhaitons une bonne rentrée dans sa nouvelle fonction.

Pour le collège comme le lycée, vous trouverez sur le [portail pédagogique académique](#) des ressources pédagogiques proposées par des professeurs de l'académie, une veille documentaire et des liens vers des sites en lien avec nos disciplines. Lise PASCAL prendra également en charge la vie de ce portail pédagogique académique.

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE, VISITES D'ACCOMPAGNEMENT ET INSPECTIONS

Dans le cadre du PPCR, les rendez-vous de carrière sont positionnés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons. Les professeurs éligibles ont reçu un mail au cours de l'été. Les professeurs sont informés 15 jours avant la date du RDVC par un mail sur leur boîte électronique académique. Ces rendez-vous de carrière seront menés par les IA IPR Laurence ALESSANDRIA, Céline BERNABÉ et Marie-Laure JALABERT, et par les professeurs chargées de mission d'inspection, Frédérique BARDE et Laurence LOYON.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites. Vous pouvez en bénéficier à tout moment de votre carrière pour être conseillé dans vos pratiques didactiques et démarches pédagogiques. Elles peuvent également être sollicitées par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection. Elles peuvent être réalisées par l'équipe de professeurs chargés de mission d'inspection, Yoram AZERAD, Émilie DEFOLIE et Michaël PARDON. Des visites conseils sont menées auprès des professeurs contractuels afin de les accompagner dans la construction des gestes professionnels, de les conseiller et de les orienter vers la préparation du CAPES interne. Ils trouveront de nombreux conseils et ressources dans le [livret d'accueil disciplinaire](#) qui leur est destiné.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des agrégés stagiaires, des personnels en reconversion au titre du détachement ou du BOE, éventuellement des autres professeurs stagiaires sur décision des corps d'inspection.

FORMATION

FORMATION INITIALE

Au cours de leurs parcours en Master MEEF, les étudiants suivent des stages pour se préparer à l'enseignement et aux épreuves du concours. En Master 1 MEEF, le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) se déroule sur six semaines. En Master 2 MEEF, le stage d'immersion et de pratique accompagnée (SIPA) s'inscrit dans toute la durée de l'année scolaire et certains d'entre eux choisissent une situation d'alternance et prennent en charge des classes.

Vous rencontrerez également dans vos établissements des professeurs lauréats des concours en formation. Parmi ces collègues, certains exercent à mi-temps : ce sont de jeunes enseignants titulaires d'un Master recherche, lauréats d'un concours externe. D'autres exercent à plein temps, ils sont titulaires d'un Master MEEF, lauréats d'un concours externe, ou lauréats d'un concours interne après une expérience en qualité de contractuel, ou bien encore personnels en reconversion issus de la fonction publique. Tous ces collègues ont besoin de votre expérience pour réussir leur entrée dans le métier et nous remercions vivement tous ceux d'entre vous qui ont accepté de les accompagner par une mission de tutorat.

Les tutrices et tuteurs peuvent compter sur le soutien de l'équipe d'Inspection et des Professeurs Formateurs Académiques (PFA) : Nicolas BARTHÉLÉMY, Lucas CÉLESTE, Nathalie SOULAS et Roger-Daniel SUAREZ.

FORMATION CONTINUE

Nous communiquons régulièrement l'actualité de la formation continue dans la lettre d'information de l'inspection. L'ensemble du programme académique de formation 2025-2026, et plus spécifiquement [celui dédié à l'histoire-géographie](#), est consultable sur le site de l'École académique de la formation continue (EAFC).

Différentes modalités de formation à inscription individuelle vous sont proposées. L'offre de formation disciplinaire articule des journées de stage thématiques en présentiel et des webinaires ou des parcours M@gistère. Des dispositifs plus innovants de collectif apprenant vous sont aussi proposés. Ils laissent une place significative à l'échange et l'analyse de pratiques autour de questions ou démarches qui soulèvent des enjeux forts pour nos disciplines.

La formation continue vise par ailleurs à se déployer à l'échelle locale afin de répondre plus finement aux besoins spécifiques des territoires. Dans ce cadre, des formations à initiative locale (FIL) complètent le plan académique de formation disciplinaire et peuvent se décliner au sein du réseau pédagogique territorial dans lequel s'intègre votre établissement. Nous serons à l'écoute des équipes qui souhaiteront bénéficier de telles modalités d'accompagnement.

SECTIONS EUROPENNES, BINATIONALES ET INTERNATIONALES

L'histoire-géographie reste une discipline majeure dans l'ouverture internationale et nous remercions les enseignants qui s'impliquent dans ces différentes sections et accompagnent leurs élèves dans cet enseignement exigeant.

Le Baccalauréat Français International (BFI) a connu sa deuxième session en 2025 et la dynamique d'ouverture de sections internationales se poursuit dans l'académie. Vous trouverez toutes les informations relatives au BFI sur [Eduscol](#) et sur la page du site académique dédiée aux [sections internationales dans l'académie de Montpellier](#).

Pour les sections binationales, les textes officiels et des ressources sont disponibles sur le site Eduscol :

- pour l'[ABIBAC](#) ,
- pour le [BACHIBAC](#) ,
- pour l'[ESABAC](#).

Le portail national de ressources pour le Bachibac, hébergé par [l'académie de Toulouse](#) propose des ressources qui peuvent être utilisées dans les autres sections hispanophones.

Les programmes de la DNL en SELO ou hors SELO restent communs aux académies de Montpellier et Toulouse en anglais et espagnol. **Le programme de la DNL anglais en terminale a connu quelques modifications et s'enrichit d'une nouvelle question.** Les programmes des autres DNL restent inchangés. Programmes et ressources sont consultables sur le [site académique](#).

Le parcours M@gistère « Enseigner la DNL en SELO et hors SELO » est reconduit : il propose une présentation de cet enseignement, les textes de référence et de nombreuses ressources et conseils. Il est particulièrement destiné aux professeurs qui envisagent de préparer la certification complémentaire ou qui débutent dans l'enseignement de la DNL.

Pour les enseignants souhaitant passer la certification cette année ou s'y préparer pour 2026-27, l'EAFC propose une [présentation générale](#) de cet examen.

Les enseignants nouvellement nommés dans l'académie et titulaires d'une certification complémentaire DNL histoire-géographie sont invités à se faire connaître en envoyant un mail à laurence.loyon@ac-montpellier.fr.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Nos disciplines sont concernées par de nombreux concours et actions éducatives proposés le plus souvent en partenariat avec des associations ou d'autres ministères couvrant des domaines très variés. Ces différents concours et actions participent à **l'éducation à la citoyenneté** par la mise en place de démarches pédagogiques participatives suscitant un engagement individuel et collectif des élèves. Les formats des réalisations finales offrent aux professeurs comme aux élèves des espaces de réflexion et de créativité. C'est l'occasion pour eux d'échanger avec des élus, et de découvrir des musées ou le fonctionnement d'établissements administratifs tels que les services des archives ou les mairies. C'est enfin souvent une modalité privilégiée de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Nous remercions vivement les professeurs engagés dans les services éducatifs pour les actions qu'ils proposent tout au long de l'année.

Toute l'actualité concernant les différents projets pédagogiques, concours, formations, événements relatifs aux questions de [Mémoire, Défense et citoyenneté](#), est présentée sur la page dédiée du portail pédagogique académique. Vous y trouverez les ressources issues des colloques du Trinôme académique, les palmarès des concours ainsi que la lettre d'information Mémoire, citoyenneté, défense. Nous vous invitons à vous rapprocher de Marie-Ange RIVIÈRE, Référente académique Mémoire, Défense et Citoyenneté, pour l'accompagnement de vos projets pédagogiques sur ces thématiques.

Le [portail pédagogique EDD](#) propose également des ressources sur les différentes actions éducatives au sein desquelles nos enseignements trouvent toute leur place. Un [programme de formation](#) dédié à l'éducation au développement durable est accessible. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mission académique EDD (eed@ac-montpellier.fr), pour l'accompagnement de vos projets pédagogiques sur cette thématique.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux